

## Le CRIF, une officine de propagande. Le gouvernement français : un complice.

L'Union Juive Française pour la Paix s'inquiète devant la multiplication des déclarations du CRIF ou d'organisations membres de ce « Conseil » se faisant les porte parole des courants les plus bellicistes de l'Etat israélien et prétendant obtenir de l'Etat français un alignement pur et simple sur les positions du gouvernement Netanyahu. Ces mêmes organisations veulent obtenir la condamnation pénale de l'antisémitisme (en prétendant qu'il ne peut être que le masque de l'antisémisme) et des appels au Boycott des produits israéliens (assimilé à une volonté de destruction pure et simple de la société israélienne).

Le communiqué du CRIF à propos de la convocation par le Quai d'Orsay de l'Ambassadeur d'Israël est proprement ahurissant.

Alors que le gouvernement français a été plus que discret dans ses réactions face aux crimes de guerre d'Israël (notamment à Gaza en décembre et janvier derniers), à la poursuite de la colonisation et de la construction du Mur, comme au traitement infligé à l'étudiant franco-palestinien Salah Hamouri;

alors qu'il a même été quasiment muet devant les vexations et humiliations subies par ses représentants diplomatiques (la dernière en date étant l'interdiction faite à notre représentant consulaire d'assister à l'audience de dimanche où Salah a vu sa libération refusée);

quand enfin l'Ambassadeur d'Israël est convoqué au sujet des destructions illégales au regard du droit international de quartiers entiers de Jérusalem Est,

et malgré toutes les précautions prises par Bernard Kouchner et Nicolas Sarkozy pour réaffirmer que la France partageait avec Israël les mêmes valeurs,

le CRIF s'émeut, affirme que la loi israélienne doit s'appliquer sur la ville de Jérusalem dans sa totalité, en contradiction même avec les résolutions de l'ONU, et demande qu'Israël soit traité en ami.

Auparavant plusieurs organisations parmi lesquelles l'Union des Patrons Juifs de France (UPJF – à ne pas confondre s'il vous plaît avec l'UJFP) avaient diffusé un « appel à la clémence » pour les nervis de la Ligue de défense Juive coupables de la dévastation de la librairie Résistances, excusables de ne « plus croire à la justice de leur pays » devant la « déferlante antisémite » que connaîtrait la France, notamment au travers des actions de Boycott et de la mansuétude de la Justice pour les coupables dans le procès Halimi !

Nous avons déjà dit le caractère de fuite en avant criminelle et suicidaire de la politique israélienne, qui voit dans l'impunité que lui a accordé jusqu'ici la « communauté internationale » (on attend aujourd'hui que les déclarations d'Obama se traduisent en actes) des raisons de poursuivre la dépossession du peuple palestinien alors que cela ne fait qu'éloigner toujours un peu plus la possibilité d'une solution de paix juste et durable.

Nous disons qu'en s'alignant sur cette politique le Conseil dit représentatif des Institutions Juives de France engage les Juifs de France dans la même impasse d'une guerre sans fin contre tous, développant une idéologie de forteresse assiégée par des ennemis et des traîtres.

Nous disons qu'il revient au Président de la République et au gouvernement de ne pas céder à cet invraisemblable chantage communautariste, comme il vient malheureusement d'être fait en interjetant appel du jugement dans l'affaire Halimi.

Nous disons qu'il revient au Président de la République Française et au gouvernement de contribuer à casser cette dérive en développant une position ferme de défense des droits humains de tous les peuples. Cela devrait commencer, notamment, par la suspension de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël (comme prévu à son article 2) et par l'exigence de libération immédiate de Salah Hamouri.

Pour l'UJFP, André Rosevègue, co-président 29 juillet 2009

## SOMMAIRE

p.1 Edito : Le CRIF  
une officine de  
propagande

p.2 Affaire Halimi

p.3 Banalisation de la  
garde à vue

p.4-5 Dossier: les  
anticolonialistes israéliens

p.5 - Arrestation à  
Sheikh Jarrah  
- Briser le silence  
autour de Gaza

p.6 Sans-papiers d'ici  
et d'ailleurs

p.7 Salah restera en  
prison

p.8 Actu du BDS :  
lettre des « Yesmen »

# UJFP expression

## Affaire Halimi : crime et instrumentalisation

Ce qui vient de se passer, à peine le verdict énoncé au procès de Youssouf Fofana et de ses complices, est grave.

On comprend la douleur de la famille de Ilan Halimi, affectée par un meurtre barbare, dont le procès a établi le caractère antisémite pour ses auteurs principaux. On ne saurait admettre les pressions communautaristes du CRIF et d'autres associations juives confondant justice et vengeance, encore moins la décision de la Ministre de la Justice, Mme Alliot-Marie, qui a exigé un procès un appel pour ceux des inculpés condamnés à une peine moindre que celles requises.

Les parties au procès peuvent, comme le ministère public, faire appel du jugement. C'est leur droit. Telle n'a pas été la suite des événements : des instances communautaires conduites par le CRIF ont fait pression, avec le relais de médias, pour que la ministre de la Justice, représentant le gouvernement, fasse appel. Elle s'est exécutée.

Les deux principaux syndicats de magistrats, l'Union Syndicale des Magistrats (« *décision inquiétante pour l'avenir* ») et le Syndicat de la Magistrature (« *La justice c'est autre chose que la vengeance* ») ont d'ailleurs immédiatement protesté. L'avocat général lui-même, Philippe Bilger, avait reconnu un verdict « *exemplaire* ».

Porteuse d'une voix juive laïque, l'Union Juive Française pour la Paix est doublement scandalisée. Car dans les suites du verdict nous assistons à une double régression : il en va d'abord de l'indépendance de la justice par rapport au pouvoir politique, mais également des valeurs de la République qui devraient s'opposer au communautarisme, « ethnique » et pro-israélien, du CRIF qui ne peut que renforcer l'antisémitisme en France.

**Le bureau national de l'UJFP  
21 Juillet 2009**

### Point de vue:

#### **Affaire Halimi, sortir de la confusion**

Il est bien difficile de s'exprimer sur cette affaire tant tout a été entremêlé. Il convient pour commencer de distinguer deux moments.

Le 1° est la séquestration en janvier 2006 du jeune Ilan Halimi par une bande de voyous. Le désormais connu chef de cette bande, Youssouf Fofana, ainsi que semble-t-il celles de ses complices ont d'abord eu pour motivation l'attrait de l'argent. Mais il est indéniable que par ailleurs, le choix de la victime a été opéré à partir du stéréotype éculé et antisémite du juif forcément riche. Oui, au crime d'intérêt s'ajoute le crime raciste.

Le 2° temps est celui du procès. Entre temps Fofana s'était enfui au Sénégal, pays dont il possédait aussi la nationalité, attendant croyait-il d'être à l'abri pour lancer des provocations mais sans revendication pseudo-politique associée. Ce n'est qu'au cours du procès que ce même fuyard va se donner une soi-disant posture anti-impérialiste notamment en lançant une chaussure sur le banc des parties civiles. Nous voyons alors un raté et un lâche, chercher à travers l'imitation d'un vrai geste de défi (celui d'un journaliste irakien contre Bush) mais ici sans contenu, à se tailler un costume de héros. Opportunisme nauséux certes, mais auquel malheureusement le CRIF et de certaines associations juives, donnent un espace accru pour opérer en adoptant certaines attitudes, comme notamment quand elles font appel à la ministre de la justice Michèle Alliot-Marie.

En effet, au moment où les vieux délires antisémites sur un supposé complot reprennent le vent en poupe, quoi de plus irresponsable et désastreux que de produire cet « effet lobby » propre à conforter les clichés dont il faut justement nous défendre. De plus, dans un contexte où le gouvernement cherche à introduire le primat du pouvoir exécutif sur l'indépendance de la justice, c'est une attitude bien peu citoyenne que d'appuyer en ce sens.

Nous exprimons toutes nos condoléances à la famille d'Ilan Halimi. Mais nous disons que la lutte contre l'antisémitisme, qui a eu une part dans ce crime affreux, ne peut être combattu qu'en en faisant, à l'égal de tous les racismes, l'affaire de tous et non une cause propre à être détournée pour cautionner des manœuvres gouvernementales.

Nadège Edwards

# UJFP réflexion

## **Banalisation de la garde à vue : François Fillon se paie de mots**

« *La garde à vue ne peut pas être un instrument banal de procédure. La privation de liberté est un acte grave qui doit rester exceptionnel* ». Ainsi s'est exprimé le Premier Ministre, mardi 21 juillet, devant la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH).

Manifestement, M. Fillon n'ignore donc pas que la réalité des pratiques policières n'est pas tout à fait conforme aux dispositions de l'article préliminaire du Code de procédure pénale, dont il résulte notamment que « *les mesures de contraintes doivent être strictement limitées aux nécessités de la procédure et proportionnées à la gravité de l'infraction reprochée* ».

De fait, le nombre de gardes à vue a explosé ces dernières années, sans rapport avec l'évolution de la délinquance. Selon les statistiques du ministère de l'Intérieur, il est ainsi passé de 336.718 à 562.083 entre 2001 et 2007, soit une augmentation de 67% (qui dépasse les 70% pour les gardes à vue de plus de 24 heures). Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les témoignages de gardes à vue abusives se multiplient, suscitant presque toujours l'indifférence des pouvoirs publics.

En réalité, tout se passe comme si la garde à vue était devenue, pour reprendre l'expression du nouveau président de la CNCDH, Yves Repiquet, « *la moindre des choses* ».

Ce que ne dit pas M. Fillon, c'est que cette banalisation inquiétante est le résultat d'un double mouvement, étroitement lié au tournant sécuritaire de 2001, qui s'est nettement accéléré avec l'arrivée de Nicolas Sarkozy au ministère de l'Intérieur en 2002 et qui n'a pas cessé depuis : l'accumulation de textes aveuglant répressifs d'une part et la soumission de l'activité policière à la pression statistique de la « *politique du chiffre* » d'autre part.

Lorsqu'on crée sans cesse de nouvelles incriminations de plus en plus floues, lorsqu'on supprime la notification du droit au silence en garde à vue, lorsqu'on augmente la durée de cette mesure (ex : 96 heures en matière de stupéfiants, jusqu'à 144 heures en matière de terrorisme), lorsqu'on diffère l'intervention de l'avocat, lorsqu'on refuse de généraliser l'enregistrement audiovisuel des auditions, lorsqu'on fait de la garde à vue un « *indicateur de performance* » du travail policier, peut-on encore sincèrement s'étonner de la transformation de cette mesure privative de liberté en « *instrument banal de procédure* » ?

Ce dévoiement n'est pas le produit du hasard, il est le fruit d'une volonté politique, qui est aussi celle de François Fillon. Récemment encore, son gouvernement a d'ailleurs vivement soutenu la proposition de loi de Christian Estrosi visant à créer un délit d'appartenance à une « *bande* », tellement vague qu'il permettra de placer des personnes en garde à vue sur une simple suspicion d'intention.

Ce que ne dit pas non plus M. Fillon, c'est que la réalité des gardes à vue françaises est également souvent éloignée de la dernière prescription de l'article préliminaire du Code de procédure pénale : « *ne pas porter atteinte à la dignité de la personne humaine* ». Ainsi, selon le rapport du Contrôleur général des lieux privatifs de liberté pour l'année 2008, dont on attend toujours la traduction politique, « *la plupart des lieux de garde à vue restent dans un état indigne pour les personnes qui y séjournent* » et « *ce sont, en l'état actuel, les lieux de privation de liberté dans lesquels est la plus malmenée l'intimité des personnes qui y passent* ».

Ce qu'oublie enfin de préciser M. Fillon, c'est que les personnes gardées à vue sont systématiquement fichées, sans aucune garantie d'effacement en cas de mise hors de cause. Son gouvernement est d'ailleurs l'auteur d'un récent projet de « *loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure* » (dite LOPPSI 2) qui permet notamment de maintenir dans les fichiers dits « *d'antécédents* » des personnes qui, en réalité, n'en ont pas, puisqu'elles ont bénéficié de décisions d'acquittement, de relaxe, de non-lieu ou de classement sans suite pour infraction insuffisamment caractérisée.

En matière de libertés, les mots sont importants, mais les actes davantage.

**Syndicat de la magistrature**  
**23/07/2009**

# UJFP dossier

## Soutenir les anticolonialistes israéliens

### **Un grand homme : le militant israélien Ezra Nawi doit rester libre !**

Par Michel Warschawski de Alternative Information Center (AIC)

« (...) Au sein de ce que l'on appelle le mouvement de la paix israélien, Ezra est atypique : il n'a jamais créé d'ONG, il ne travaille pas avec les financiers, et il ne va pas à l'étranger faire des conférences ou des tournées de prises de parole. En réalité, il finance ses activités de sa propre poche et quand il a besoin de plus d'argent qu'il ne peut en gagner, Ezra a acquis une grande efficacité pour motiver ses amis à aider de leur argent et de leur temps ; parce qu'à cause de son exemple personnel, chaque jour et chaque nuit, personne ne peut lui dire non, notamment quand, au milieu de la nuit, Ezra vous demande de le rejoindre dans le sud du district d'Hébron pour tenter d'assurer une protection à la population locale.

Le sud du district d'Hébron est le champ d'activité principal d'Ezra, qui aide la population locale à résister aux tentatives des forces d'occupation de les expulser de leurs terres et de leurs maisons et contre la violence des colons. Pour ces activités, Ezra a payé un lourd tribut : sa voiture a été défoncée, il a souvent été roué de coups et la police l'a arrêté des dizaines de fois sous le prétexte de violence contre les colons ou les soldats. Ezra parle couramment l'arabe, mais c'est surtout sa personnalité qui fait que sa participation est dépourvue de toute condescendance paternaliste : sans jamais essayer de cacher son identité israélienne, et laissant toujours les Palestiniens décider de ce qu'il faut faire et jusqu'où aller, Ezra fait maintenant partie intégrante de leur communauté et a été accepté comme tel.

Et maintenant, les autorités israéliennes ont décidé d'envoyer Ezra en prison. Pas question !

Avec Noam Chomsky, Naomi Klein et des centaines de militants israéliens, palestiniens et internationaux, nous devons ériger un mur humain entre Ezra et la prison. *Citoyen Nawi* (un beau film sur Ezra Nawi) mérite le Prix Nobel de la paix alternative, pas une peine de prison. « Alternative », car pour un grand homme comme Ezra, ce serait un déshonneur de partager le prix officiel après qu'il ait été décerné à des gens comme Henry Kissinger et Shimon Peres. »

22 juin 2009

Envoyer vos lettres de soutien par l'AIC:

par lettre : PO Box 31417 - Jerusalem 91313 - Israel

sur le site : [www.alternativenews.org](http://www.alternativenews.org), rubrique « contact »

### **Yesh gvul ! Il y a une limite**

Dans un contexte de poursuites policières et juridiques incessantes que vivent les associations pacifistes israéliennes, l'organisation Yesh Gvul (« *il y a une limite !* »), a été encore une fois victime de ce type de harcèlement. Fin juin, trois de ses membres, Micha Rachman, Mordechai Zeldon et Peretz Kidron ont dû subir un interrogatoire. Ils sont soupçonnés d'« *incitation à se soustraire au service militaire* » contre une « *incitation financière promise* ».

Belle trouvaille, puisque le but avoué du groupe a toujours été de prévenir les jeunes appelés contre le service militaire. Mais cette objection n'a rien de général et d'inconditionnel, il s'agit d'une campagne très précisément tournée contre l'occupation des territoires palestiniens et les exactions qu'y commet l'armée. Elle se déroule le plus publiquement possible car elle est destinée à toucher l'opinion et ça n'a donc rien à voir avec de petites tentatives de soudoiment. Ce que recherche Yesh Gvul, c'est que les soldats refusent massivement de prendre part à des actions d'agression contre des civils et d'occupation illégale, bref refusent d'appliquer la politique de l'Etat d'Israël.

Et c'est cette dimension de protestation contre une politique coloniale qui est complètement évacuée dans la forme de ces accusations. Par contre, c'est cette même politique qui s'applique lorsque les institutions, de plus en plus gagnées à l'extrême-droite et au camp des colons, poursuivent systématiquement les militants.

Pour être informé des développements: [www.yeshgvul.org.il](http://www.yeshgvul.org.il)

# UJFP dossier

*Nous reproduisons ce message envoyé « en temps réel ». Il montre à quel point la réaction de Kouchner est mesurée et celle du CRIF scandaleusement disproportionnée – cf édito :*

## **Les forces israéliennes arrêtent des militants internationaux à Sheikh Jarrah.**

La Police israélienne a arrêté 2 ressortissants américains et 1 britannique à Sheikh Jarrah. Cette arrestation a eu lieu lorsqu'ils ont essayé d'entrer dans la maison de Darwish Hijazi que des colons israéliens venaient d'occuper.

La police a également arrêté plus tôt 3 militants internationaux et un Israélien alors qu'ils essayaient d'empêcher les colons d'occuper la maison de Darwish Hijazi à Shaikh Jarrah.

Environ 12 gardes des frontières ont violemment arrêté les 3 internationaux, cassant au passage les lunettes d'un des militants. Les internationaux ont essayé d'entrer par l'arrière de la maison palestinienne afin d'empêcher les colons de la détruire.

Tous les militants ont été emmenés à la station de police de Salah al-Din, rue de Jérusalem-Est occupée.

À l'heure actuelle, un camion pelleteuse est en train de démolir certaines pièces de la maison. Une dizaine de colons sont encore à l'intérieur ainsi que plusieurs services de police.

Le quartier de Sheikh Jarrah est actuellement occupé par les gardes frontières et l'armée israélienne.

Sources: Anarchistes contre le mur / Traduction CCIPPP

26 Juillet 2009

### **Briser le silence autour de Gaza**

*« Pour la seconde fois depuis la fin de la guerre à Gaza le 18 janvier, des soldats israéliens donnent une version non officielle de ce qui s'est passé pendant les vingt-deux jours de ce conflit meurtrier (1 417 morts dont 926 civils, de sources palestiniennes), qui s'est déroulé à l'abri du regard des journalistes (...). Ce sont 54 témoignages recueillis par l'organisation « Breaking the silence » émanant de réservistes et d'appelés, qui sont consignés dans un rapport de 110 pages.(...) »* Voici en guise de présentation de l'énorme travail réalisé, ces quelques phrases tirées du *Monde* du 17 juillet. Le rapport évoqué relate le degré de déshumanisation des civils par des soldats venus là pour raser une ville et tenant tout individu pour un ennemi à abattre.

Il n'est malheureusement encore accessible qu'en anglais sur le site de **Breaking the silence**, à télécharger en pdf :

[www.breakingthesilence.org.il](http://www.breakingthesilence.org.il)

### **Plus de textes, plus d'info**

Sur [www.ujfp.org](http://www.ujfp.org)

# UJFP réflexion

## Sans-papiers d'ici et d'ailleurs...

### **Un sans-papiers lavait depuis six ans les vitres du commissariat d'Orléans !**

Un Mauritanien en situation irrégulière qui lavait depuis six ans les vitres du commissariat d'Orléans a été interpellé début juin sur son lieu de travail après qu'un policier lui eut demandé ses papiers, a-t-on appris mercredi de source judiciaire. Alassane Tall, 46 ans, a été remis en liberté le lendemain, le juge des libertés et de la détention (JLD) ayant annulé la procédure d'interpellation pour absence de "base légale". L'homme, qui travaillait pour une entreprise de nettoyage orléanaise, se rendait une fois par mois à l'hôtel de police d'Orléans pour y nettoyer les vitres. Connu de tous, il justifiait de son identité en donnant son nom à l'accueil. Mais le 10 juin, un fonctionnaire plus pointilleux lui a demandé ses papiers. Le Mauritanien a sorti sa carte vitale. Salarié, il paie cotisations sociales et impôts. Sans papiers, il est interpellé et placé en rétention administrative.

Le lendemain, le JLD du tribunal de grande instance d'Orléans, saisi par le préfet d'une demande de prolongation de la période de rétention, annule la procédure. Le parquet n'a pas fait appel. Alassane Tall est arrivé en France en juin 2002. Il a rapidement trouvé du travail. En octobre, à Orléans, il a milité à la tête d'un collectif de travailleurs sans-papiers et est passé à la télévision pour réclamer l'attribution de titres de séjour.

ORLEANS, 1 juillet 2009 (AFP)

### **A Eilat, la face sombre de l'industrie touristique**

par Constance Le Bihan pour Guysen International News, l'agence de presse francophone d'Israël

(...) Aujourd'hui, selon les chiffres du Ministère de l'Intérieur, 3000 travailleurs clandestins, sur les 100 000 que compte Israël, sont employés dans l'industrie du tourisme à Eilat. La plupart ont un visa israélien qui leur permet de circuler dans le pays, mais pas de travailler. (...)

Depuis le début de l'année, 1600 clandestins sont passés à travers les mailles de la douane israélienne. Selon la police, la majorité sont de Somalie ou de Côte d'Ivoire. (...)

Pour Yohannes Bayu, responsable de l'African Refugee Development Center, la solution est ailleurs. *"Les gens ont le droit de travailler, c'est un droit de l'Homme. Il faut donner des cartes de travail à ces gens. De toutes manières, l'industrie du tourisme à Eilat ne peut vivre sans eux"*.

Le gouvernement ne l'entend pas de cette oreille. Une unité de police du ministère de l'immigration, nommée Oz, "courage" en hébreu, a été chargée de procéder aux expulsions des clandestins. (...)

Lundi 13 juillet 2009

## Qui sommes nous ?

L'Union Juive Française pour la Paix (UJFP) a été fondée à Paris en avril 1994 - lors de la fête de Pessah de 5754 – comme section de l'Union Juive Internationale pour la paix (UJIP) disparue depuis. Elle est aujourd'hui membre de la Fédération des Juifs européens pour un Paix juste (EJJJP). Conscients de nos histoires, nous assumons notre rôle d'agir pour « créer un monde meilleur ».

Le sionisme a abouti à la création de l'Etat d'Israël qui nie le peuple palestinien et ses droits.

Le conflit entre Israéliens et Palestiniens ne peut donc être résolu qu'en mettant un terme à la domination d'un peuple par un autre, par la mise en oeuvre du droit à l'autodétermination pour le peuple palestinien et du droit de créer son propre Etat indépendant. Aucune solution juste et durable n'est possible sans un retrait total d'Israël de tous les territoires qu'il occupe depuis 1967 et sans le droit au retour des réfugiés palestiniens.

La forme étatique que les peuples de la région établiront dépendra de leur volonté et de l'évolution de leurs relations. Nous militons pour qu'elles évoluent dans le sens de l'égalité des droits de tous les habitants, d'une coopération mutuelle et d'une justice sociale ouvrant la voie à la paix.

L'UJFP regroupe des membres, Juifs ou non, qui oeuvrent ensemble

– pour le « vivre ensemble » en France comme au Proche Orient,

– pour que des voix juives laïques et progressistes se fassent entendre,

et sont partie prenante des combats contre tous les racismes et toutes les discriminations.

### **Salah Hamouri restera en prison : le MRAP exprime son indignation**

La Commission israélienne, réunie dans la prison de Gilboa dimanche 26 juillet, a refusé la demande de libération du jeune franco-palestinien: Salah restera en prison ! Le MRAP exprime son indignation devant ce nouveau déni de droit commis par un tribunal d'occupation, ce qui est illégal au regard du droit international.

Salah Hamouri a été condamné à 7 ans de prison pour avoir commis le « crime » de passer devant le domicile du rabbin Ovadia Yossef, chef spirituel du parti religieux d'extrême droite SHAS, mais en quoi passer devant le domicile d'une personnalité fut elle d'extrême droite est il un « crime »? Il a été contraint par la « justice » israélienne d'utiliser la formule du « plaidé coupable » pour éviter 14 années d'emprisonnement. Il est l'un des 11 000 prisonniers politiques palestiniens , dont 350 mineurs, détenus, après avoir été torturés , dans des conditions inhumaines.

Pour justifier le refus de libération, le juge a déclaré à Salah Hamouri « *Vous n'êtes pas guéri* »! Guéri de quoi? De ce « *mal incurable* » comme l'appelait le poète palestinien Mahmoud Darwich qui consiste à espérer la création d'un Etat palestinien viable conformément aux résolutions des Nations Unies ?

Salah Hamouri est français, le Président Sarkozy n'avait il pas promis « *d'aller chercher les détenus français où qu'ils se trouvent* »? le MRAP s'indigne du silence incompréhensible du quai d'Orsay et de l'Elysée au sujet de Salah et du deux poids deux mesures que cette attitude constitue. Le gouvernement français doit sortir de ce silence complice et exiger la libération de Salah dans les plus brefs délais.

Le MRAP réaffirme à Denise Hamouri, la mère de Salah son entière solidarité, il continuera à se mobiliser avec le comité pour la libération de Salah pour que soit mis fin à cette insupportable injustice. Paris le 27/07/2009

### UNION JUIVE FRANÇAISE POUR LA PAIX

NOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

FAX : \_\_\_\_\_ E-Mail \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Je souhaite être informé des activités de l'UJFP       Je souhaite adhérer à l'UJFP. Ci-joint un chèque de :

50 € (membre actif)     à partir de 50 € (membre de soutien)     10 € (chômeurs et précaires)

Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de l'UJFP et l'envoyer à :

UJFP, 21 ter rue Voltaire, 75011 PARIS -

Tél. national : 06 61.33.48.22 - contact@ujfp.org - [www.ujfp.org](http://www.ujfp.org)

# Actualité du BDS

## Lettre des Yes Men au Festival de cinéma de Jérusalem

*Chers amis du festival,*

*Nous avons le regret de dire que nous avons pris la difficile décision de retirer notre film, « The Yes Men Fix the World, » du Festival de cinéma de Jérusalem, en solidarité avec la Campagne pour le Boycott, le Désinvestissement et les Sanctions [BDS].*

*Cette décision n'est pas chose facile, car nous nous rendons compte que le festival est opposé à la politique de l'État d'Israël, et nous ne voulons pas pénaliser les progressistes qui déplorent la violence étatique commise en leur nom.*

*Cette décision n'est pas facile à prendre, car nous nous sentons une forte affinité avec de nombreuses personnes en Israël, partageant avec eux nos racines juives, ainsi que le traumatisme de l'Holocauste, dans lequel nos deux grands-pères sont morts. Andy a vécu à Jérusalem pendant un an il y a longtemps ; il peut encore se débrouiller en hébreu, et il y compte plusieurs amis. Et Mike a toujours voulu garder un lien avec les racines de sa culture.*

*Mais en dépit de tous ces sentiments, nous ne pouvons pas abandonner notre mission en tant que militants. Dans les années 1980, il y a eu un appel émis par la population de l'Afrique du Sud et destiné aux artistes et à d'autres pour boycotter ce régime, et cela a contribué à en finir avec l'Apartheid.*

*Aujourd'hui, il y a un appel clair au boycott venant de la société civile palestinienne. Y obéir est notre seul espoir, en tant que cinéastes et militants, à aider à faire pression sur le gouvernement israélien afin qu'il respecte le droit international.*

*C'est un acte douloureux. Mais il est encore plus pénible d'entendre la politique israélienne décrite comme « fasciste » - pas seulement par des gens mal informés et des faibles d'esprit, et pas seulement par d'habituels abrutis antisémites, mais aussi par des militants juifs bien informés en Israël. Ils savent de quoi ils parlent, et il est douloureux de penser qu'ils pourraient bien avoir raison.*

*Etant certains que vous êtes au courant et que vous le déplorez, le gouvernement israélien a récemment autorisé la construction de nouvelles unités dans un avant-poste illégal en Cisjordanie - illégal au regard même de la loi israélienne. Ce lundi, neuf Palestiniens ont été blessés alors que les autorités israéliennes démolissaient leur maison à Jérusalem-Est.*

*Mardi, la marine israélienne a capturé un navire livrant des médicaments, des jouets et d'autres produits humanitaires destinés à Gaza, et arrêté plus d'une vingtaine de militants pacifistes étrangers, dont un Prix Nobel de la Paix. Pendant ce temps, une commission des Nations Unies dans la bande de Gaza enquête sur de bien pires abus commis au début de cette année.*

*Quelles que soient les mots appliqués à de telles actions, notre film ne doit pas contribuer à donner une aura de normalité dans un Etat qui prend ce genre de décisions. Pour nous, c'est la ligne à ne pas franchir.*

*Il y a certainement une autre façon de faire les choses en Israël-Palestine, et c'est ce pour quoi nous devons lutter, même avec la faiblesse de nos moyens. Quant à notre film, il y a une autre façon pour qu'il soit vu en Israël ... et en Palestine, afin que les gens qui ont le plus besoin de Comic Relief, et qui n'auraient de toute façon jamais pu voir le film au Festival de Jérusalem, puissent le visionner également. Dans les prochains mois, nous ferons en sorte que cela soit possible.*

*Quant à ceux qui veulent voir notre film, « Savlanut » et « Sabir » (patience) ! Et pour les autres d'entre nous, un peu moins de patience, s'il vous plaît.*

\* Andy and Mike - The Yes Men